RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA
N° 2582/Just.
OBJET:
Affaire NGIRABEKA J.

ASTRIDA
1976

Astrida, le 6 octobre 1951.

TRANSMIS à Monsieur le Substitut du Procureur du Roi KIGALI, le dossier en cause M.P. c/ NGIRABEKA.

L'Officier de Police Judiciaire, Ch. LEES,

RESUME DE L'AFFAIRE.

L'inventaire du magasin géré par NGIRABEKA fait apparaître un déficit de 3.215.20 francs sur un chiffre d'affaires de 28.577,50 francs. Le capita vendeur justifie pour 1.140,- frs. de ventes à crédit. L'intéressé n'a pu être interrogé, étant en fuite en Uganda.

PIECES AU DOSSIER.

Plainte de l'employeur.
P.V. 418/OPJ. Lees.
P.V. de vérification
Comptable et pièces annexes.